

MENTION : Arts de la scène et du spectacle vivant

Parcours : Projet culturel et artistique international (PCAI)

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Interdisciplinaire et transculturelle, la formation vise à produire des connaissances et des compétences dans le champ des études théâtrales et transartistiques, à rendre compte de son travail créatif, à comprendre et s'insérer dans le monde esthétique et socio-économique des arts en intégrant les enjeux contemporains mondiaux de l'ingénierie culturelle, dans une perspective soucieuse de mettre en évidence les approches territoriales et les stratégies de médiation culturelle. Ce parcours est ouvert à l'alternance pour l'année de M2.

Il se caractérise par les relations nombreuses avec le monde professionnel (enseignements pris en charge par des professionnels, partenariats avec les institutions locales, apprentissage, stages ou ateliers *in situ*). Il vise à préparer les étudiants à travailler dans les domaines des arts et de la culture, au plan local et international.

Il souhaite répondre à la demande croissante de compétences spécifiques liées aux contextes artistiques, culturels, politiques et économiques actuels dans lesquelles les notions de conception et de développement de projet artistique et/ou culturel sont centrales.

Construit sur une approche interdisciplinaire, ancré dans le monde professionnel, il vise à former de futurs créateurs et concepteurs de projets dans les domaines de l'art et de la culture.

Il s'agit d'accéder à une connaissance de l'environnement culturel et artistique local et international à travers le témoignage direct de ses acteurs (directeurs de programmation artistique, responsables de festivals, producteurs de cinéma, éditeurs, administrateurs d'institutions culturelles, élus locaux en charge de coopération culturelle, conseillers culturels en ambassade, acteurs de la médiation culturelle et des approches territoriales...). La plupart des cours sont menés « en situation », permettant aux étudiants d'acquérir des compétences professionnelles. Dans le cadre de la formation, sont appréhendées les stratégies de conception, programmation, production et de gestion des projets artistiques dans leurs dimensions esthétiques, interculturelles, historiques et socio-économiques, ainsi que les politiques culturelles dans leurs enjeux multiples et complexes.

Le parcours tire sa force et sa spécificité de son adossement à ses nombreux partenariats avec des institutions professionnelles et des centres d'art et de création, nationaux et internationaux.

CRITERES D'ADMISSION

L'accès en master est possible :

- pour les titulaires d'une licence en Arts, Arts plastiques, Arts du spectacle, Cinéma, Audiovisuel, Cultures numériques, Lettres modernes... (*accès en master 1*)
- pour les titulaires d'un master 1 dans un champ compatible avec celui du diplôme de master ou dans le même domaine (*accès en master 2*)
- par validation des études, expériences professionnelles ou acquis personnels (décret 2013-756 du 19 août 2013) : accès sans avoir le diplôme requis, compte tenu des études, des acquis personnels et des expériences professionnelles
- par validation des études supérieures accomplies, notamment à l'étranger

Il sera apprécié :

- les motifs justifiant du choix de ce master par le candidat
- l'adéquation du projet professionnel avec la formation
- l'expérience du candidat dans le secteur artistique ou culturel

Cette appréciation est fondée sur l'examen du dossier comprenant :

- une lettre de motivation
- le projet professionnel et/ou artistique
- éventuellement, tout document attestant d'une expérience préalable dans le secteur artistique et culturel

Pré-requis

Les étudiants admis en Master doivent posséder un socle de connaissances et/ou de compétences acquises par une Licence en arts ou dans un domaine compatible, ou par une expérience personnelle ou professionnelle. Ce socle doit leur permettre d'appréhender les enseignements dispensés – approfondis et spécialisés – et de produire une recherche originale et articulée.

UFR de rattachement

Arts, Philosophie, Esthétique

Secrétariat

Bât. A, salle 031

☎ 01 49 40 65 59

@/ mastercai@univ-paris8.fr

Site Internet

www-artweb.univ-paris8.fr

Modalités d'admission

Les modalités d'admission varient en fonction de la situation de chaque candidat (nationalité, pays de résidence, âge, type de diplôme, diplôme français ou étranger, candidat déjà ou jamais inscrit dans l'enseignement supérieur français, ...).

Pour connaître la procédure qui correspond à votre profil, connectez-vous sur le site de l'Université <https://www.univ-paris8.fr/-Candidature-inscription->

ORGANISATION ET CONTENU DES ENSEIGNEMENTS

Le volume horaire global du Master est de 527 heures (M1 : 293 heures / M2 : 234 heures).

Tronc commun

Le tronc commun prévoit trois UE : deux en Master 1, distribuées entre premier et deuxième semestre, et une au premier semestre du M2.

- La première, **UE1 Fondamentaux 1**, porte sur des fondamentaux du travail de recherche, préparatoires à la délimitation, l'investigation, la contextualisation du projet, avec mise en perspective épistémologique et sur la maîtrise des langues étrangères dans les professions culturelles et artistiques.
- La deuxième, **UE3 Explorations**, poursuit et affine l'accompagnement méthodologique et propose des modules-ateliers permettant l'acquisition de compétences techniques spécifiques (par exemple régie, recherche documentaire, ingénierie de projet).
- La troisième, **UE6 Fondamentaux 2**, en M2, offre un cours de méthodologie plus avancé, ainsi qu'un approfondissement dans la maîtrise des outils linguistiques ou, selon les exigences spécifiques des projets personnels et professionnels des étudiants, un EC Libre à choisir parmi l'offre de formation de l'université Paris 8.

Parcours « Projet culturel et artistique international »

Les UE spécifiques du parcours se construisent dans une progression qui vise tant l'approfondissement des méthodes de conception et organisation de projets que leur mise en œuvre pratique, sur le terrain. En M1, l'**UE 2' Contextes** a vocation à introduire l'horizon des politiques culturelles, les pratiques interartistiques et interculturelles. L'année M1 est complétée par l'**UE 4' Accompagnement à la création** qui se focalise à la fois autour de la gestion des projets culturels et de l'accompagnement à la conception du projet personnel ou collectif des étudiants et par l'**UE 5' Projet d'étape**.

La deuxième année se concentre sur la mise en œuvre du projet personnel de l'étudiant. L'**UE 7' Culture et création** permet de poursuivre l'étude des politiques culturelles dans leurs perspectives actuelles et prospectives futures, d'étendre les connaissances de secteurs de la création spécifiques, ainsi que d'approfondir les stratégies de la médiation culturelle. Enfin, l'**UE 8' Ouverture professionnelle** s'articule autour du stage obligatoire ou du suivi de la formation en alternance, et l'**UE9' Mémoire de projet individuel ou collectif** de la préparation du mémoire de fin de parcours, qui comprend un bilan critique du projet, dans ses enjeux esthétiques, culturels et socio-politiques.

1^{re} année de master (M1)

Semestre 1 - Tronc commun (12 ECTS)			
Unités d'enseignement (UE)	Eléments constitutifs (EC)		ECTS
UE 1 FONDAMENTAUX	EC 1A Méthodologie 1	1 EC au choix EC 1A.1 Méthodologie de la recherche A EC 1A.2 Méthodologie de la recherche B	5
	EC 1B Langues et traduction	1 EC Langue et traduction au choix EC 1B.1 Arts et traduction EC 1B.2 Langue vivante EC 1B.3 Cours thématique en langue étrangère	7

Semestre 1 - Parcours projet culturel et artistique international (18 ECTS)			
Unités d'enseignement (UE)	Eléments constitutifs (EC)		ECTS
UE 2' CONTEXTES	EC 2'A Approches du transculturel		6
	EC 2'B Approches des politiques culturelles		6
	EC 2'C Approches du transartistique		6

Semestre 2 - Tronc commun (7 ECTS)			
Unités d'enseignement (UE)	Eléments constitutifs (EC)		ECTS
UE 3 EXPLORATIONS	EC 3A Méthodologie 2	1 EC au choix EC 3A.1 Méthodologie de la recherche C EC 3A.2 Méthodologie de la recherche D	4
	EC 3B Outils	1 EC au choix dans ou hors de la formation	3

Semestre 2 - Parcours projet culturel et artistique international (23 ECTS)			
Unités d'enseignement (UE)	Eléments constitutifs (EC)		ECTS
UE 4' ACCOMPAGNEMENT A LA CREATION	EC 4'A Gestion et développement		5
	EC 4'B Ingénierie culturelle		5
UE 5' PROJET D'ETAPE	Mémoire d'étape		9
	Soutenance d'étape		4

Semestre 3 - Tronc commun (12 ECTS)			
Unités d'enseignement (UE)	Eléments constitutifs (EC)		ECTS
UE 6 FONDAMENTAUX 2	EC 6A Méthodologie 3	1 EC au choix EC 6A.1 Méthodologie de la recherche E EC 6A.3 Méthodologie de la médiation transculturelle	6
	EC 6B Langues et traduction <i>Ces cours peuvent être suivis aux semestres 1 ou 2</i>	1 EC Langue et traduction au choix EC 6B.1 Arts et traduction EC 6B.2 Langue vivante (voir Centre de langues) EC 6B.3 Cours thématique en langue étrangère (voir UFR Langues)	6

Semestre 3 - Parcours projet culturel et artistique international (18 ECTS)			
Unités d'enseignement (UE)	Eléments constitutifs (EC)		ECTS
UE 7' CULTURE ET CREATION	EC 7'A Politiques culturelles à l'ère numérique		6
	EC 7'B Arts, politiques et société		6
	EC 7'C Médiations culturelles		6

Semestre 4 - Parcours projet culturel et artistique international (30 ECTS)			
Unités d'enseignement (UE)	Eléments constitutifs (EC)		ECTS
UE 8' OUVERTURE PROFESSIONNELLE	EC 8'A Stage obligatoire (2 mois équivalent temps plein minimum) ou suivi de la formation en alternance Un seul stage validable		8
UE 9' MEMOIRE DE PROJET INDIVIDUEL OU COLLECTIF	Mémoire de projet pratique		16
	Soutenance du mémoire		6

MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES

Le cadre général des modalités de contrôle des connaissances qui s'appliquent à l'université Paris 8 est voté pour chaque année universitaire en Commission de Formation et de la Vie Universitaire (CFVU). Ces modalités peuvent être complétées par chaque formation dans une annexe afin de tenir compte de leurs spécificités et de leurs orientations pédagogiques.

Afin de prendre en compte les difficultés spécifiques que peuvent rencontrer certains étudiants en raison d'une activité professionnelle ou de situations particulières notamment de handicap, un aménagement du contrôle continu est proposé au sein de la formation.

Les modalités de contrôle des connaissances et leurs annexes sont communiquées aux étudiants de préférence avant le début des cours ou au plus tard trois semaines après le début de ceux-ci.

Elles sont également accessibles sur le site de l'université dans la rubrique « Organisation des études » de l'onglet Études & diplômes (<https://www.univ-paris8.fr/Regles-de-scolarité-et-d-examens>).

FORMATION CONTINUE

Le statut "Formation continue" couvre le fait d'avoir un financement (CPF, OPCO, Région, Pôle emploi) et nécessite un suivi administratif de l'assiduité. Pour votre dossier de financement vous pouvez demander un devis par mail à info-df@univ-paris8.fr

STAGE

Ce parcours prévoit un stage obligatoire d'au moins deux mois en équivalent temps plein au deuxième semestre de M2, sauf pour les étudiants en alternance.

ADOSSEMENT A LA RECHERCHE (LABORATOIRE, ED...)

Le master est adossé à l'EA 1573 « Scènes du monde ». L'offre pédagogique est étroitement liée aux orientations et aux axes de recherche de cette équipe et tous les enseignants-chercheurs du master en font partie. L'originalité de l'EA 1573 se définit par la place éminente qu'elle donne à la création interartistique et interculturelle, ainsi qu'à une perspective historiographique et critique des formes spectaculaires contemporaines en relation avec leur contexte géopolitique et socio-culturel.

La structure de l'EA articule nettement la création artistique et l'histoire, l'esthétique, l'ethnoscénologie, les politiques culturelles dans le but d'initier de nouveaux discours critiques pris entre le champ français et des pratiques mondiales. L'insertion des étudiants du master dans les événements organisés par l'EA témoigne de la recherche d'une fluidité thématique et méthodologique entre les jeunes chercheurs afin de les impliquer le plus tôt possible dans les séminaires, les journées d'études, les colloques, les rencontres avec des chercheurs internationaux invités et les actions de recherche menées en lien avec les milieux artistiques professionnels.

L'EA est un membre actif de l'EUR ArTec. L'articulation des savoirs humanistes et des technologies de pointe, de la connaissance critique et de l'expérimentation artistique sont des principes communs à l'EA 1573 et à ArTec, qui œuvrent ainsi ensemble à une meilleure synergie entre recherche et pédagogie. Les étudiants du Master sont ainsi partie prenante de projets pilotés par des membres de l'EA sous l'égide de ArTec (comme « Performer les savoirs », « La performance au musée »), par le biais de participation aux ateliers de recherche et d'expérimentation, de communications lors de journées d'études ou de stages d'assistants de recherche.

PARTENARIATS / ECHANGES INTERNATIONAUX

Universités

Le Master Arts mention « Arts de la scène et du spectacle vivant » est associé au Master ArTec de l'EUR ArTec. En outre, la formation développe des partenariats variés avec des universités européennes et internationales, permettant des échanges d'étudiants et enseignants des deux masters et des collaborations en vue d'actions communes. Outre ces accords spécifiques, les étudiants peuvent réaliser des séjours de mobilité dans le cadre des programmes MICEFA (Etats-Unis) et BCI (Programme d'études intégrées franco-québécois).

Conventions internationales avec des universités extra-européennes : Universidade de São Paulo (USP, Brésil) ; National Taiwan College of Performing Arts à Taipei (Taiwan).

Accords de coopération scientifique et pédagogique avec des universités extra-européennes : Universidade Federal do Rio de Janeiro (UFRJ, Brésil) ; Universidad Nacional de Colombia (Bogotá) ; Université Hanyang (Séoul, Corée) ; Centre de ressources audiovisuelles de Bophana (Pnom-Penh, Cambodge) ; Universidade Federal da Bahia (Salvador, Brésil) ; Universidad de Costa Rica.

Accords de mobilité étudiante et enseignante : Universidad Nacional de Cuyo (Argentine) ; Université du Québec, Chicoutimi ; Università degli Studi di Bologna (Italie) ; Università degli studi di Torino ; Universidade Nova de Lisboa (Portugal) ; Johann Wolfgang Goethe Universität (Allemagne) ; Université Libre de Bruxelles ; Concordia University (Canada) ; Università degli studi di Firenze ; Università degli studi di Roma tre ; Justus Liebig Universität Giessen (Allemagne) ; Università degli studi Ca' Foscari di Venezia ; Università degli studi di Perugia ; Université Hanyang (Séoul, Corée) ; Université Saint-Joseph (Liban) ; Benemerita Universidad Autonoma de Puebla (Mexique) ; Stokholm Universitet (Suède) ; Universität Bern (Suisse).

Partenaires socio-économiques

Le Master « Arts de la scène et du spectacle vivant » s'appuie sur des partenariats variés avec des institutions et des structures artistiques, à l'échelle régionale, nationale et internationale : lieux de recherche, théâtres publics et privés, musées et galeries, compagnies théâtrales professionnelles ou encore festivals.

L'ARTA (Association de Recherche des Traditions de l'Acteur), l'Institut National d'Histoire de l'art (INHA) et la Maison des Sciences de l'Homme Paris Nord sont des partenaires privilégiés de la formation, de nombreux séminaires et activités de recherche s'y déroulant.

L'ancrage de la formation dans le territoire est particulièrement riche du fait des partenariats tissés avec plusieurs théâtres et lieux culturels, notamment :

- **Collectivités territoriales** : Direction des affaires culturelles de la Mairie de Paris, Service culturel de la mairie de Saint-Denis, Service culturel de la mairie de Versailles.
- **Théâtres nationaux** : Comédie-Française, Théâtre de la Colline, Théâtre de l'Odéon, Opéra-Comique.
- **Centres dramatiques nationaux d'Ile de France** : le Théâtre Gérard Philippe, le Théâtre de Gennevilliers, le Théâtre de la Commune d'Aubervilliers, le Théâtre de Nanterre-Les Amandiers, le Théâtre de Sartrouville et des Yvelines.
- **Lieux et partenaires de création et de diffusion** : Centquatre, établissement culturel de la ville de Paris, Carreau du Temple, Festival d'Automne, Gaité Lyrique, Palais de Tokyo, Plateaux Sauvages, Forum des Images, Maison du Geste et de l'Image, Maison de Métallos, Cinémathèque de Paris, Le BAL, Théâtre Paris Villette, Mains d'Œuvres.
- **Milieu associatif et professionnel** : les entreprises culturelles, les artistes et interlocuteurs professionnels de Paris et d'Ile-de-France, les agences de coopérations artistique (Extrapole).
- **Lieux de conservation et/ou de documentation spécialisés** : les Archives nationales, la Bibliothèque nationale de France - Département Arts du spectacle, Centre National du Théâtre, SACD, ADAMI, Bibliothèque historique de la ville de Paris, Bibliothèque-Musée de la Comédie-Française ou de l'Opéra de Paris, Société d'histoire du Théâtre.
- **Institutions patrimoniales** : Cité-Musée de l'immigration, le musée Guimet, le musée de la Conciergerie, le Musée d'histoire de la ville de Saint-Denis, le Château de Versailles ; le Musée Lambinet de Versailles.
- **Des partenariats internationaux** avec un théâtre national italien – ERT Emilia Romagna Teatro Fondazione –, avec l'association Ateatro (Italie) et avec l'Institute for Applied Theatre Studies à Giessen (Allemagne) sont à l'étude.

ET APRES ?

Le master propose une formation aux métiers de la recherche, de l'enseignement, de la médiation culturelle, de la création et de l'accompagnement artistique, de l'administration dans le domaine des arts de la scène et plus largement des arts et de la culture.

Les deux parcours du master, et en particulier « Théâtres, performances et sociétés », sous condition d'obtention d'une mention très bien en Master 2, peuvent déboucher sur une entrée en formation doctorale dans l'EA 1573 Scènes du monde, création, savoirs critiques (EDESTA).

Débouchés spécifiques du parcours « Projet culturel et artistique international »

Le parcours forme à des postes à responsabilités dans le domaine de l'art et de la culture à l'international :

- direction et administration d'institutions et d'événements dans le cadre de la création contemporaine et de la culture ;
- direction et administration de structures artistiques (compagnies de spectacles vivants, galeries d'art, entreprises de productions musicales et cinématographiques et maisons d'édition, etc.) ;
- relations avec les publics et communication ;
- conseil artistique auprès des services publics et privés ;
- missions auprès des collectivités locales et des institutions de coopération internationale ;
- services culturels des postes diplomatiques à l'étranger ;
- création artistique et conception de projets dans le champ social (crèches, écoles primaires, hôpitaux, cliniques, prisons, entreprises, etc.).



SCUIO-IP

Information, orientation,
insertion professionnelle

 01 49 40 67 17

scuio@univ-paris8.fr

Service accueil handicap

Aménagements
pédagogiques pour les étudiants
en situation de handicap

 01 49 40 67 92 / 71 47

accueil.handicap@univ-paris8.fr

SERCI

Mobilité étudiante

 01 49 40 64 12 / 70 68

outgoing@univ-paris8.fr

